

[Accueil](#) > [Infos pratiques](#) > [Lexique](#)

Les acteurs du doctorat

Le doctorant

Encadré par un directeur de thèse, le doctorant en tant que jeune chercheur apprend à développer ses compétences pour résoudre des problèmes complexes et élaborer des solutions innovantes. Durant sa thèse, il lui faudra prendre des initiatives, argumenter face à ses pairs, travailler en équipe, conduire des projets, valoriser ses résultats auprès de divers publics.

Le directeur de thèse

Titulaire d'une habilitation à diriger les recherches (HDR), le directeur de thèse construit le programme scientifique de la thèse. Il encadre le doctorant pendant toute la durée du doctorat et l'aide dans la préparation de son insertion professionnelle. Un doctorant peut également être encadré par deux directeurs appelés co-directeurs de thèse.

Le laboratoire

En tant que jeune chercheur, le doctorant est rattaché à un laboratoire de recherche appelé administrativement « équipe d'accueil » ou « unité de recherche ». Il s'agit du laboratoire auquel appartient le directeur de thèse. Ce laboratoire est souvent le lieu de travail quotidien : il assure alors l'environnement scientifique et permet au doctorant d'accéder aux moyens matériels nécessaires à ses recherches (bureau, ordinateur, matériel expérimental, etc.).

➤ [Consulter la liste des laboratoires de la Communauté Université Grenoble Alpes](#)

L'École doctorale

Une école doctorale (ED) regroupe des équipes de recherche autour d'une thématique scientifique. Elle prend en charge le suivi administratif de la thèse (inscription, soutenance, etc.) et la formation de ses doctorants.

L'École doctorale propose des séminaires scientifiques et des formations complémentaires à la recherche. Elle est pilotée par un directeur et son conseil, incluant des représentants élus des doctorants qui suivent et animent la vie de l'ED.

➤ [Consulter la liste des Ecoles doctorales de Université Grenoble Alpes](#)

Le Service Doctoral pour la Formation, l'Initiation et l'insertion professionnelles (DFI, ex-CIES)

Le DFI est un service du Collège doctoral *Université Grenoble Alpes*. Il est chargé d'organiser le recrutement, la formation et le suivi des doctorants inscrits dans l'un des cinq labels proposés. Il organise ainsi un nombre important de stages, destinés en priorité aux doctorants inscrits dans un label, mais pour la plupart ouverts à tous les doctorants de *Université Grenoble Alpes*. Il veille au suivi des plans de formation prévus dans chaque label, et accompagne les doctorants tout au long de leur cursus. Ce suivi permet la validation du label pour les doctorants.

➤ [En savoir plus sur les Labels de formation doctorale](#)

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires accompagnent le doctorant tout au long de sa thèse : elles lui offrent un accès à la documentation dont il a besoin pour ses recherches, mais aussi des espaces de travail adaptés (postes informatiques, wifi, etc.). Ses équipes proposent également des formations à la recherche documentaire spécialisée et une aide au dépôt électronique des thèses. Elles se chargent, après la soutenance, de signaler, d'archiver de manière pérenne et de diffuser la thèse sur des plateformes internet dédiées.

✦ [En savoir plus sur les bibliothèques universitaires](#)

Le Collège doctoral

Le Collège doctoral de *Université Grenoble Alpes* fédère les Écoles doctorales du site dans le but de simplifier les démarches du doctorant, d'harmoniser l'encadrement scientifique des thèses, de proposer une offre de formation complète et transdisciplinaire. Ses missions comprennent également le rayonnement international du doctorat de *Université Grenoble Alpes* et le développement des relations avec les entreprises.

✦ [En savoir plus sur les missions du Collège doctoral de *Université Grenoble Alpes*](#)

Mise à jour le 17 décembre 2015

Annuaire

[L'annuaire des personnels de la Communauté Université Grenoble Alpes](#)